

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrique KAESSBOHRER	Type PB 43 270 D	Fiche d'homologation N° CH 5461 06
---------------------------------------------------------------	----	-----------------------------------	---------------------	---------------------------------------

Constructeur KARL KAESSBOHRER Fahrzeugwerke GmbH., D-7900 Ulm / RFA
 Identification sur la plaquette du constructeur "PB 43 270 D"
devant le No du châssis "813" ou "WKK 813"
 Plaquette constructeur dans la cabine, à droite latéralement sur le carénage à côté du siège du conducteur auxiliaire
 N° du châssis à l'avant, à droite sur le longeron (support de l'engin de travail)
 Identification du moteur "OM 421 A" à gauche, à l'arrière sur le bloc (plaquette)
 Importateur principal MOTOFORCE AG, 8302 Kloten
 Véhicule homologué 10/813.2202

Châssis	**) Nombre de roues **)		Moteur	MERCEDES	Type	OM 421 A
Nombre d'essieux			Marque	V / turbo	Temps	4
Direction	hydrostatique (différence vitesse de rotation des chenilles)		Construction	D	Position	au centre
Transmission	entraînement hydrostatique		Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Nombre de vitesses	- sans paliers Entraînement		Retrodressement	128	Course	142
Frein de service	entraînement hydrostatique		Alésage	1095B	CV-impôt	55,80
			Cylindree	198 DIN	à V/min	2300
Frein auxiliaire	à ressorts (hydraulique), progressif, à disques multiples, sur l'arbre de traction resp. chenilles		Puissance en kW CV	84	dB/A	2300
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire (libération hydraulique de secours: pompe à main dans la cabine)		Brut à l'arrêt	1 = cheminée	1250 x ø 200 mm	++
			Silencieux	Bacharach 4,0		+
Contrôle 2 circuits	-		Mesure des gaz	-		
			Déparasitage	-		

Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour				Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	-	skieurs	Poids à vide	sans engins auxiliaires		6250	x)
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite		Charge utile				
Cale	-	Attelage	-		Poids total				
Antivol	-				Garantie fabr.			7800	
Nombre de places	t 2 av. 2	centre	ar		Dimens. pneus	6.00 - 13			(Variantes voir
					Ply/bars	10 / 6,0			remarques)
Dimensions	intérieur	extérieur			Charge pour V max	4 x 3400			
Longueur		Empattements	3580 /			30			
Largueur		Essieu double	av	ar	Garantie poids remorquable avec frein				
Hauteur		Voie	av	ar	Garantie poids remorquable sans frein				
Porte à faux	lat.	Voies	av	-	Garantie poids de l'ensemble				
	av		ar	-	Poids remorquable testé				
	ar	Braquage ø	g	d	Vitesse maximale selon le constructeur			17	km/h
Distance volant - vers l'avant du véhicule -					Vitesse maximale testée			17	km/h
Dimensions des engins auxiliaires	x)								

Equipelement	HCR	(E)	
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans ECR
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	-		
Feux stop	-		
Clignoteurs	av 1	(E)	4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av		I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)	A/R (E)
Feux complémentaires	3/ lampes de travail / 1/ feu orange CH 1 1280 06		
Eclairage plaque	2/ séparé		
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ BOSCH 0 320 143 022		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation	
Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)
Marque et type	KAESSBOERER PB 43 270 D
Homologation N°	CH 5461 06
Carrosserie	véhicule pour la préparation des pistes pour skieurs
Places	total 2 avant 2
Poids à vide	6250 Carburant D
Charge utile	- CV-impôt 55,80
Poids total	Cylindree 10958

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : véhicule à chenilles, largeur = 4270 mm.
- **) Essieux + roues : 5 essieux porteurs + 1 essieu tracteur
10 roues porteuses + 2 roues-étoiles tractrices
- +) Bruit + gaz d'échappement : voir également la fiche des émissions.
- ++) Insonorisation : l'intérieur du capot (hormis les ouvertures d'entrée d'air) muni de matière absorbante (épaisseur 30 mm).
- x) Dimensions + poids : avec engins auxiliaires: chasse-neige à lame + 2270 mm + 655 kg
rouleau avec planche + 1900 mm + 275 kg
fraise à bosses à neige + 1500 mm + 650 kg.

§) Equipelement : la hauteur des clignoteurs AV/latéraux est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir sur l'arceau de protection avant et la protection des chenilles à l'arrière;
- 138 - arceau de protection à l'avant, sur toute la largeur des chenilles.

Remplace FH CH 5461 06 du 16.12./19.12.80

Identification / Garantie fabriquer

Lieu et date de l'homologation Kloten, 16.12.1990
Saanenmösser, 19.12.80

Berne, 7.1.1983

Service fédéral d'homologation

Chariot
de travail
(vhc. spécial)

KAESSBOHRER

PB 43 270 D

CH 5461 06

Fiche complémentaire

I

Complément du 07.01.83 - Ba

Mesure du bruit selon circulaire

DFLP du 13.09.82

: mesure à l'arrêt = 79,0 dB/A à 2300 t/min.